

NON SCOLARISATION DES ENFANTS MENDIANTS DE 06 A 14 ANS DANS LA COMMUNE D'ADJAME

Koffi Roland BINI

*Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
binirol@yahoo.fr*

Résumé

Plusieurs enfants non scolarisés sillonnent encore dans les rues d'Abidjan pour mendier alors qu'ils doivent être à l'école. Le cas des enfants mendiants de la commune d'Adjame a été abordé dans cette étude mixte. En somme, 26 personnes ont été interrogées sur la question : 25 parents ou tuteurs des enfants mendiants et un imam. Les données quantitatives ont été statistiquement analysées tandis que l'analyse de contenu a permis de traiter les données qualitatives. La théorie de l'acteur stratégique a servi de cadre d'interprétation. Les résultats de l'étude montrent que la non scolarisation des enfants est liée à des croyances relatives à la mendicité et à l'école d'une part, et à des stratégies mendiannes d'autre part.

Mots-clés : *enfant mendiant, non scolarisation, école, croyance, stratégie.*

Abstract

Many children are out of school and are begging in the streets of Abidjan, rather than going to school. The case of these children begging in the municipality of Adjame has been analyzed through a mixed study. All in all 26 people have been interviewed among which 25 begging children's parent or tutor and 1 imam. We resort to the statistics for the analysis of quantitative data and content analysis for the qualitative data. For the interpretation we used the strategic actor theory. The results show that the non-enrollment of these children is due to beliefs on begging and school on the one hand and on the other hand on begging strategies.

Key words: *Begging child, non-enrollment, school, belief, strategy.*

Introduction

La mendicité, au sens le plus strict est une activité qui consiste à faire appel à la générosité des passants, sans prestation de service (Houcke, 2005). Elle existe sous plusieurs formes et est tolérée ou rejetée selon les valeurs sociales ou religieuses des communautés. D'un point de vu structurel, la mendicité, particulièrement celle qui implique les enfants, pose un problème institutionnel et d'éthique, dans la mesure où cela va à l'encontre des droits fondamentaux, notamment à l'éducation. Cette dernière est le fondement des sociétés fortes et prospères. Elle favorise

la création de citoyens responsables et le développement des pays. L'éducation est un droit humain, mais elle permet également aux jeunes d'acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour accéder à d'autres droits humains et mener une vie valorisante. Le droit à l'éducation est inscrit dans divers traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme. De fait, de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 sur le droit à l'éducation fondamentale à la conférence de Dakar (2000) sur la scolarisation obligatoire, le message est le même : tous les enfants en âge scolaire doivent être à l'école. La politique d'éducation pour tous, portée par les OMD et les ODD, a conduit à des progrès considérables en la matière. Ainsi, 84 millions d'enfants supplémentaires sont scolarisés grâce aux efforts déployés par la politique de l'éducation pour tous (Unesco, 2015). En dépit de ces prouesses des 15 dernières années, le programme d'éducation pour tous reste inachevé. Selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous publié en 2015, quelques 57 millions d'enfants d'âge primaire et 63 millions d'adolescents et adolescentes sont toujours non scolarisés (Unesco, 2015). Les pays les plus touchés par le nombre d'enfants non scolarisés sont les pays pauvres notamment les pays d'Afrique subsaharienne. Selon les estimations, 89 millions de jeunes âgés de 12 à 24 ans, soit près de la moitié des jeunes d'Afrique subsaharienne ne vont pas à l'école (Banque Mondiale, 2015). Dans ces pays, en lieu et place de l'école, de nombreux enfants sont orientés par les parents vers la mendicité.

Au Niger, les enfants mendiants portent le nom de talibé, ce qui renvoie au terme de disciple en arabe, ils sont en règle générale des élèves d'école coranique. Les enquêtes de l'ONG ANTD (2020) ont révélé que 76 080 talibés se trouvent en situation de mendicité au Niger. Au Sénégal, dans la ville de Dakar, ces enfants vivent dans des conditions difficiles et sont, dans la plupart des cas, exploités par leurs maîtres (HRW, 2019). Au Burkina Faso, notamment dans la ville de Ouagadougou, on assiste à l'essor de la mendicité des enfants talibés et des enfants jumeaux. Ces enfants pratiquent généralement cette mendicité sous le poids de la contrainte, au profit des adultes. En 2008 au Mali, 6664 enfants mendiants ont été recensés (Coulibaly, 2019). La mendicité des enfants est un phénomène qui émerge en Côte d'Ivoire. Interpeace et Indigo (2019) révèle plus de 2977 enfants mendiants dans les seules villes de Bouaké, Korhogo, Yorobodi (Bondoukou). Pourtant, la loi n° 2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite

et des pires formes de travail des enfants a été adoptée pour empêcher l'exploitation des enfants. Ces derniers doivent plutôt être à l'école. C'est du moins ce que prévoit la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 qui stipule que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, sans exception, doivent être obligatoirement scolarisés. La mendicité est donc une contradiction fondamentale du droit à l'éducation des enfants. Des constats de terrain dans plusieurs communes du pays, permettent d'affirmer que de nombreux enfants traînent dans les rues, s'occupant à la mendicité pendant les horaires de classe. Ainsi, près de 1.550.586 enfants de 3 à 5 ans, 1.223.674 enfants de 6 à 11 ans, 797.137 enfants de 12 à 15 ans sont hors du système scolaire (Sika et *al*, 2018). Dans la ville d'Abidjan, la commune d'Adjamé est l'une des plus significatives en matière de mendicité. Nous y avons observé des enfants mendiants dépendants d'adultes jamais loin, aux abords des rues et des mosquées. Lors de notre enquête exploratoire sur le boulevard Nangui Abrogoua à Adjamé, nous avons pu observer 13 familles mendiante et 26 enfants mendiants avec leurs parents. L'enquête exploratoire a révélé qu'aucun d'entre eux n'a été scolarisé. En d'autres termes, malgré les lois qui régissent la scolarisation, les enfants mendiants sont soumis à la volonté des parents ou tuteurs qui les maintiennent hors de l'école. Quels sont les déterminants sociaux à la base de la non scolarisation des enfants mendiants ? Cette étude vise à analyser les facteurs du maintien hors école de ces enfants, et ce, en dépit de la réglementation.

1. Méthodologie

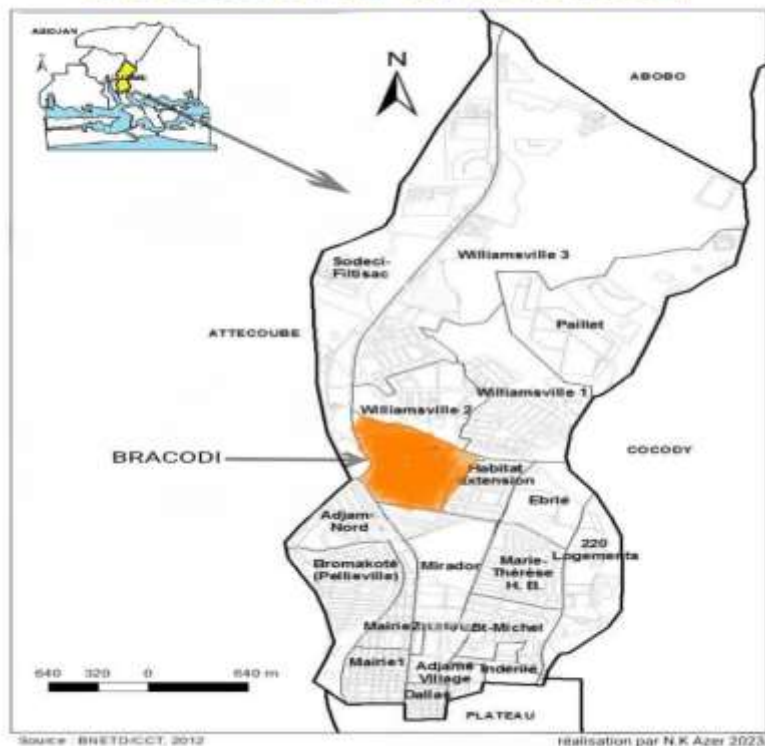
Ce chapitre porte sur l'ensemble des stratégies que nous allons utiliser dans la réalisation de cette étude. Ces stratégies portent sur la délimitation du champ de l'étude, l'échantillonnage, les techniques et outils de collecte de données ainsi que la méthode d'analyse des données.

1.1. Délimitation du champ de l'étude

La présente étude s'est déroulée dans la commune d'Adjamé. Cette dernière fait partie du district d'Abidjan. En langue locale Tchaman, « Adjamé » signifie « la rencontre » ou le « centre », d'où sa situation au centre du district d'Abidjan. Elle est limitée par les communes du Plateau (au sud), d'Attécoubé (à l'ouest), de Cocody (à l'est) et d'Abobo (au nord). La commune d'Adjamé s'étend sur une superficie de 1 210

hectares, et une population estimée à 340 892 habitants (RGPH, 2021). Dans la journée, ladite commune abrite plus de deux millions de personnes, en raison de sa vocation commerciale. Le caractère mouvementé et peuplé de commune dans la journée attire les mendiants. Elle compte 19 quartiers dont Adjamé nord-est ou Bracodi (voir carte).

COMMUNE D'ADJAME



1.2. Champ social et échantillonnage

Dans le cadre de ce travail, nous avons interrogé les parents d'enfants mendiants pour qu'ils nous dévoilent les raisons pour lesquelles ils entraînent leurs enfants dans la rue, au lieu de les inscrire à l'école. En tenant compte de la susceptibilité des enquêtés, nous avons opté pour un échantillonnage non probabiliste dit « boule de neige ». Ainsi, avous-nous pu rencontrer des tuteurs d'enfants mendiants sont hors école et

les accompagnent dans l'exercice de la mendicité. À Adjamé Bracodi, nous avons repéré 25 parents ou tuteurs d'enfants mendiants (17 femmes et 8 hommes). En tenant compte de la confession musulmane des enquêtés, nous avons également interrogé 1 imam pour comprendre et discuter l'aspect religieux. Au total, cette étude a pris en compte 26 enquêtés.

1.3. Techniques de collecte et méthode de traitement des données

Cette étude est mixte avec un fondement qualitatif réalisé sur la base d'entretiens personnels semi-dirigés. Il a donc été nécessaire de construire un guide d'entretien, avec quelques questions fermées, et qui a pris en compte les rubriques suivantes : les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés ; les croyances autour de la mendicité et de l'école ; les stratégies mendiante et implication des parents.

Les réponses aux questions relatives au parcours scolaire, aux origines sociales et au lien de parenté ont été quantifiées. Nous avons procédé à un dépouillement manuel puis à une analyse de contenu pour les données qualitatives recueillies, et un traitement statistique pour les données quantitatives.

1.4. Approche théorique

La théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1981) a servi de cadre d'interprétation des résultats. En observant la problématique de près, les acteurs ne sont pas déterminés par les règles du système. Ils ont leur propre jeu et développent des stratégies spécifiques pour s'y maintenir. Cette théorie nous permet de comprendre comment se construisent les actions des adultes pour maintenir les enfants mendiants en situation hors école. Il en ressort des comportements et des intérêts parfois contradictoires au mode de vie globale.

2. Résultats : déterminants sociaux à la base du maintien hors école des enfants mendiants

2.1. Croyances liées à la mendicité et à l'école

2.1.1. Ancrage socio-religieux de la mendicité

La mendicité est généralement associée à la religion musulmane. Il était opportun de demander l'avis d'un imam.

Dans le coran comme dans la bible, dans toutes les religions, la générosité est mise en avant, mais cela n'a rien à voir avec la mendicité telle que c'est pratiqué ... L'islam ne fait pas la promotion de la mendicité. Il n'est écrit nulle part qu'il faut obliger les enfants à mendier avant de leur donner à manger. C'est un abus, c'est une faute grave. Sourate 2, le verset 273 est claire la dessus. (entretien avec Imam réalisé en août 2023).

Contrairement à ce que soutient l'imam, la mendicité avec les enfants a un enracinement religieux selon les enquêtés qui ont en commun la religion musulmane et le coran. Quoique contestés, ils revendiquent une légitimité religieuse de disposer des enfants.

« Le coran autorise la mendicité. L'aumône est une obligation pour ceux qui en ont beaucoup » (entretien avec le mendiant 1, août 2023).

« Il y a des gens qui viennent à nous par recommandation des marabouts qui sont des guides spirituels » (suite entretien avec le mendiant 1, août 2023). « Beaucoup de personnes pensent que la pureté et l'innocence des enfants procurent plus de bénédictions » (entretien avec le mendiant 2, août 2023).

En s'appuyant sur ce genre de croyance, les parents et tuteurs enquêtés trouvent une utilité sociale à une mendicité qui s'appuie sur la participation des enfants. À tort ou à raison, le coran sert d'alibi à une activité qui est plus culturelle que religieuse. Pour l'heure, cette double interprétation a le bénéfice de semer le doute dans les esprits et de profiter aux parents et tuteurs des enfants mendiants qui continuent à éloigner leurs progénitures de l'école.

En plus d'être une activité religieusement établie, la mendicité est perçue par les adultes interrogés comme une activité professionnelle qui s'apprend et s'enseigne à la jeune génération.

Le tableau 2 met en exergue les liens qui existent entre les adultes et les enfants mendiants.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon leurs liens avec les enfants mendiants

Liens de parenté	Effectifs	Pourcentage (%)
Enfants biologiques	21	84
Parents paternels ou maternels	1	4
Tuteurs	3	12
Total	25	100

Source : Donnée d'enquête de terrain, août 2023.

Le tableau 2 montre clairement que la majorité soit 84% des enfants mendiants évoluent dans cette activité avec leurs parents. Il ne s'agit donc pas d'une obéissance aveugle à un marabout, comme dans certains cas. Les parents ont bien choisi de leur transmettre la culture mendiante à leurs propres enfants. Les 04 autres parents ne disent pas le contraire :

« Les enfants que vous voyez avec moi, c'est les parents eux-mêmes qui me les ont confiés » (entretien avec un mendiant tuteur).

Cette activité mérite selon eux d'exister et d'être reproduite de génération en génération. C'est ce que les enquêtés soutiennent dans leurs affirmations :

« C'est une activité difficile, mais qui a le droit de survivre. Donc, il faut former les enfants pour qu'un jour, ils puissent l'exercer. Il y a des risques dans le métier comme l'enlèvement des enfants » (entretien avec le mendiant 3, août 2023).

« On a nos valeurs à transmettre à nos enfants, même si nous sommes mendiants. Ce n'est pas l'école qui va éduquer nos enfants et décider de leur avenir » (suite entretien avec le mendiant 3, août 2023).

Les enfants mendiants sont à l'école de la mendicité et n'ont pas de temps à consacrer à l'école formelle. Vue ainsi, la mendicité devient une activité dont les acteurs assurent la reproduction en leur inculquant les valeurs et les règles. Dans ce conflit d'intérêt, la scolarisation institutionnelle est écartée.

2.1.2. Perception de l'école

Le parcours scolaire des enquêtés a permis d'établir leur rapport avec l'école. A la question de savoir leur niveau scolaire, les enquêtés ont répondu comme suit :

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon leur parcours scolaire

Parcours scolaire	Valeurs Absolues (VA)	Valeurs Relatives (VR%)
École conventionnelle	2	8
École coranique	23	92
Total	25	100

Source : Données d'enquête de terrain, août 2023

Le tableau 1 indique que 2 enquêtés sur les 25 ont fréquenté l'école conventionnelle, quand la grande majorité d'entre eux, 23 sur les 25, soit 92%, ont fréquenté l'école confessionnelle coranique.

Cette tendance pour l'école coranique est soutenue par les déclarations des enquêtés :

« Je ne suis pas allé à l'école normal. J'ai fait l'école coranique » (entretien avec le mendiant 4, août 2023). « Tous ceux que vous voyez ici ont fait l'école coranique pour apprendre la vie et suivre les règles de Mahomet » (suite entretien avec le mendiant 1, août 2023).

En tant que fait social, l'école est appréhendée par les acteurs sociaux qui la définissent et lui fixe des objectifs. Les parcours scolaires se définissent et sont parfois motivés par les enjeux à lui assigner. En général, les valeurs et les possibilités d'insertion socioprofessionnelle sont des enjeux autour desquels on évalue l'école. Les parents interrogés ont montré que la non scolarisation des enfants dépend de la manière dont ils perçoivent l'école.

« Chez nous, ce qui est important, c'est l'école coranique. Là-bas aussi on apprend à lire, à écrire et à compter. L'enseignement général n'est pas une garantie de réussite » (entretien avec le mendiant 5, août 2023).

Non seulement on ne réussit pas en sortant de l'enseignement général, mais ils enseignent de mauvaises choses à nos enfants. Après on ne les maîtrise pas. Moi sincèrement, je ne supporte pas ça, je ne peux pas souffrir pour faire mon enfant et puis quelqu'un d'autre va le commander (suite entretien avec le mendiant 5, août 2023).

Les parents interrogés ne trouvent pas l'école formelle nécessaire. Ils perçoivent l'école comme un lieu de dépravation des mœurs où les enfants intègrent ce qu'ils qualifient de vice. Les parents mendiants n'ont pas encore intégré l'idée de scolarisation. Ils n'acceptent pas encore l'école et sa culture occidentale. Ils ont tendance à chercher à garder la main sur l'éducation de leurs enfants. Donc, ils rejettent les principes scolaires et maintiennent leurs enfants hors école.

Dans un autre sens, l'école s'apparente à une institution inaccessible pour les familles mendiante venue d'ailleurs, sans documents.

« Nous n'avons pas tous les papiers, nos enfants n'ont pas de papiers. Or, pour les inscrire, il en faut ... On évite au maximum les problèmes avec les autres, et surtout

avec les institutions. Les histoires de contrôle de papier là, souvent on nous emmerde un peu » (entretien avec le mendiant 6, août 2023).

« C'est des gens qu'on connaît, ils viennent d'ailleurs avec leurs habitudes. Et quand ils arrivent qu'ils ne trouvent rien à faire, ils deviennent mendiants. Ils n'iront pas inscrire leurs enfants parce qu'ils évitent tout ce qui est papier » (entretien avec Imam, août 2023).

Les familles mendiantes sont généralement originaires de pays voisins à la Côte d'Ivoire. Elles arrivent clandestinement sur le territoire ivoirien. Sans documents officiels, elles mènent une vie discrète essentiellement basée sur la tolérance de leurs voisins. En tant qu'institution, l'école effraie les parents mendiants par son cadre réglementaire. Entre l'école qui expose et la vie clandestine, le rapprochement est impossible en l'état. Cela reste un facteur de maintien des enfants mendiants hors de l'école.

2.2. Stratégies mendiantes et maintien des enfants hors école

2.2.1. Rôle des enfants dans la construction du rapport aux bienfaiteurs

Les enfants ne sont pas scolarisés dans les familles mendiantes, car ils occupent une position importante dans la mise en place de la stratégie mendicante. Les enfants jouent un rôle de facilitateur entre d'une part, les passants ou bienfaiteurs et les mendiants, d'autre part. Les témoignages suivants confirment cette assertion.

« Les gens sont plus attentifs aux enfants. Ils prennent le temps de comprendre avant de réagir » (entretien avec le mendiant 6, août 2023).

« C'est plus facile pour les enfants d'approcher les gens que nous. Certains sont agressifs, mais quand c'est les enfants, même s'ils ne donnent rien, ils évitent de prononcer des paroles blessantes » (suite entretien avec le mendiant 6, août 2023).

La mendicité est une activité de contact et d'interaction. L'approche des potentiels donateurs est primordiale, tout comme la réaction de ces derniers. Les parents mendiants jouent sur la fibre sentimentale qui peut lier des adultes à des enfants pour accroître leurs chances de faire de bénéficier de l'attention des passants.

En plus d'approcher plus facilement les passants, les enfants attendrissent et accroissent le pourcentage de réaction favorable. Dans

ce sens, les enfants ont une influence considérable sur la recette de la famille en fin de journée.

Avec les enfants, on gagne un peu plus et on a des surprises. Par exemple, je peux gagner jusqu'à 5 000, 10 000, 20 000 par jour ; sans eux, des fois, on revient avec 500 fr. On prend aussi des vivres, le riz, le haricot, la farine, etc. Et puis, ce qui est bien avec eux (les enfants), c'est qu'à tout moment, je peux recevoir un gros cadeau (entretien avec le mendiant 7, août 2023).

« Grâce aux enfants, les gens ont pitié et on gagne beaucoup. Si je sors seul, je ne gagne rien. Je suis obligé de sortir avec les enfants pour gagner un peu et payer à manger à toute la famille. Les enfants poussent les gens à être plus généreux. Certains font de gros dons pour les enfants. Un jour, un monsieur m'a offert un sac de riz et 30 000 fr comme transport pour les jumeaux (entretien avec le mendiant 8, août 2023).

On s'aperçoit à travers ces verbatims que les enfants sont une garantie pour bénéficier de plus de générosité et accroître la recette de la famille. La pauvreté des enfants est exposée en échange d'un regard compatissant qui pousse les passants à réagir en offrant des cadeaux et de l'argent.

La stratégie mendicante tient compte de la multiplication des chances de gagner de l'argent à travers une occupation rationnelle de l'espace.

« Quand on a plusieurs enfants, ça nous arrange. Moi, je prends une position de base d'où je les surveille et je les envoie occuper la zone. Ça permet d'avoir plusieurs » (entretien avec le mendiant 9, août 2023).

« On a toujours besoin de plus d'enfants pour occuper un rayon et pour augmenter nos chances de rentrer avec de quoi nourrir les autres membres de la famille » (entretien avec le mendiant 10, août 2023).

Les enfants en âge d'être scolarisés sont aussi utiles à la stratégie mendicante qui en demande plusieurs pour être efficace. Les enfants des familles mendiante sont par conséquent systématiquement réquisitionnés pour mendier. L'école devient donc le dernier des soucis.

2.2.2. Répartition des tâches, nomadisme et non scolarisation des enfants mendiants

La mendicité révèle la répartition des tâches dans les familles mendiante. L'étude révèle également que l'âge des enfants joue un rôle majeur dans la mendicité, comme le mentionne la déclaration qui suit :

« On a besoin des plus petits. Quand ils sont grands, ils ne rapportent plus. Il n'y a pas d'âge pour mendier. Mais c'est mieux avec les plus petits... bébé jusqu'à 14 ans » (entretien avec le mendiant 11, août 2023).

« On nous demande d'inscrire les enfants. La famille a besoin d'eux pour ramener des ressources à la maison. On donne la priorité à la famille. Aller à l'école ne rapportera rien à la maison en fin de journée. Nous, on vit au jour le jour » (entretien avec le mendiant 8, août 2023).

Dans les familles mendiantes, les enfants sont aussi responsables de la survie quotidienne. Plus que leur droit à la scolarisation, ils ont le devoir de participer à la survie de toute la famille. Dans ce contexte, ils se déploient avec leurs parents sur le lieu de travail familial, tentant de ramener de quoi vivre. Entre la survie de la famille et l'école, le choix des parents, pour leurs enfants, est opéré en faveur de la famille.

Aussi, le caractère structurel de l'école ne cadre pas avec le mode de vie nomadiste des familles mendiantes.

« Nous, on se déplace tout le temps. Si on inscrit nos enfants à l'école, on sera obligé de les interrompre à chaque fois. Avec ce qu'on fait, de temps en temps, il faut changer de cadre. On ne peut pas être longtemps au même endroit » (entretien avec le mendiant 12, août 2023).

« Un mendiant ne peut pas rester longtemps dans le même endroit. Quand les gens sont trop habitués à toi, tu ne reçois plus rien. On commence à te dire les trucs du genre "cherches à travailler maintenant" » (entretien avec le mendiant 1, août 2023).

L'école engage, au moins pour un an, les parents et les enfants. Or, les mendiants veulent avoir la liberté de se déplacer à tout moment avec leurs enfants. Cette contradiction entre la culture scolaire et le mode de vie des familles mendiantes rend difficile la scolarisation des enfants mendiants.

3. Discussion

Cette investigation a mis en relief l'impact des croyances liées à la mendicité, à l'école et de la stratégie mendicante sur la scolarisation des enfants.

3.1. Croyances liées à la mendicité et à l'école

La religion musulmane est régulièrement utilisée pour justifier la mendicité des enfants. La présente étude a confirmé cet état de fait, tout en précisant que cela reste un alibi discuté par les guides religieux. Pour autant, cet ancrage religieux est pertinent dans le registre actuel et s'inscrit dans la dynamique de certains travaux de recherche. Tano et *al.* (2022) ont évoqué la question des enfants mendiants au Bénin. Selon les auteurs, ces enfants « talibés » sont dans un environnement où la religion musulmane prédomine et les membres de la communauté y sont attachés. Dans ce système les manières de faire et les croyances des populations locales y sont identiques. Le rapport Human Rights Watch indique dans un pays où 90 % de la population générale est de confession religieuse musulmane, que l'apprentissage de l'Islam et plus particulièrement du Coran est d'une importance capitale pour le développement social de l'enfant.

Le travail de Thorsen (2012) soutient que de nombreux enfants sont placés auprès d'un marabout par leurs parents, ou occasionnellement par un autre membre de la famille élargie qui prend la responsabilité de leur éducation hors du domicile familial. Dans le cadre de cette étude, il a plutôt été prouvé que les enfants mendiants exercent généralement avec leurs parents. Ce résultat s'inscrit dans la même dynamique que Ballet et *al.* (2010). En réfléchissant sur les enfants mendiants à Antananarivo, les auteurs ont montré l'importance de la famille dans l'encadrement des enfants. Ici, cela s'apparente à une volonté de garder la main mise sur l'éducation des enfants, l'objectif étant d'éviter qu'ils copient les vices d'une société qu'ils estiment trop libre.

Les valeurs que véhicule l'école ne rencontrent pas l'adhésion de tous. Face à l'occidentalisation des sociétés africaines, les parents enquêtés résistent en gardant leurs enfants hors de l'école. La tendance à la fréquentation de l'école coranique est une expression du manque de confiance à l'école formelle. Le rejet de l'école est un fait dans la culture mendicante. C'est aussi ce que traduisait Kane par la phrase suivante : « l'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin à juste titre ... » (Kane, 1961 : 60-61). Toutefois, Beitone et Hemdane (2018) invitent à relativiser sur la relation entre valeurs et école. Pour ces derniers, il faut tout de même faire attention aux valeurs qu'on souhaite transmettre par

l'école, avant de l'accuser de toutes les formes de déviances. Dans cette logique, il importe d'éviter la confusion entre valeurs et savoirs.

Au-delà de ses valeurs, l'école est perçue comme un cadre aux règles rigides et inaccessible à cause de la pauvreté et des documents qui sont associés à l'inscription d'un enfant. Cet aspect de l'école est une explication de la non scolarisation de nombreux enfants. Ce résultat vient conforter la réflexion du Conseil norvégien pour les réfugiés (2019) qui évoque le manque d'accès aux documents comme un obstacle important à l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes en situation de déplacement. Bien que les exigences standard en matière de documentation soient communes à toutes les opérations, les problèmes de documentation dépendent du contexte et des groupes de population dans chaque pays. Les documents les plus souvent demandés incluent les actes de naissance, les documents d'identité et les certificats de résidence. Dans le contexte des mendiants, ces documents posent problèmes et les emmerdes sont nombreuses dans un pays qu'ils ne maîtrisent pas. Ils choisissent de tenir les enfants hors d'un système scolaire trop formel.

3.2. Stratégies mendiantes et maintien des enfants hors école

Notre étude a montré que la mendicité est un jeu orchestré dans lequel les parents s'appuient sur les enfants pour construire les rapports aux passants. Une tâche sociale bien définie qui permet d'attendrir les passants et d'augmenter la probabilité de bénéficier de dons. Pietu (2014) estime en soutien à cette idée que, bien que déviantes, les activités du jeune mendiant apportent, en effet, un concours essentiel au budget des familles les plus précaires, touchées par la maladie ou le chômage. La mendicité des enfants est comme une nécessité pour satisfaire des besoins primaires. En étudiant les Rom en Europe, Houcke (2005) s'est aperçu qu'emmener ses enfants dans la rue ne peut être vu comme un signe de maltraitance ou de négligence des parents, mais plutôt comme un moyen pour apitoyer les passants.

La mendicité est une stratégie économique nomade. Cette idée qui se révèle dans les travaux de Piguet (1998) est une forme de résilience aux réalités d'un mode de vie et à un contexte bien défini. Emmener ses enfants dans la rue pour mendier peut être pour eux une forme d'entraînement à la débrouillardise qui n'est pas immorale en tant que telle pour les parents mendiants. Tout pour la famille qui est un socle au sein duquel chacun a une tâche bien définie, et dont l'objectif est la

survie d'un mode de vie culturellement intégré. Dans ce cadre, la non scolarisation est une nécessité. L'implication des enfants est une réquisition socialement logique qui aboutit à leur présence dans les rues et non à l'école.

Conclusion

La scolarisation d'un enfant est une étape essentielle dans le processus de socialisation extra-familiale et nécessaire à la construction d'un acteur social utile à sa communauté. Ce travail de recherche a permis de s'interroger sur la situation des enfants mendiants non scolarisés selon les recommandations des pouvoirs publics. Une analyse mixte de données collectées auprès des adultes responsables de ces enfants a mis en évidence les croyances sociales et les stratégies mendiantes comme facteurs déterminant la non scolarisation. En d'autres termes, la mendicité en tant que phénomène social, laisse place à des formes d'interprétations et à une mise en scène dans laquelle les enfants jouent un rôle important. Il est difficile pour des parents qui dépendent de leurs enfants, de s'en séparer. Dans cette logique, les enfants seront maintenus hors école et la politique de scolarisation obligatoire pour tous restera un leurre.

Références bibliographiques

Ballet Jérôme, Bhukuth Augendra, Rakotonirinjanahary Felana et al. (2010), « Les enfants mendiants à Antananarivo : quelles logiques familiales sont à l'œuvre ? », *Population*, n°4 (Vol. 65), pp. 801-819.

Beitone Alain et Hemdane Estelle (2018), « École, savoirs et valeurs : une tentative d'éclaircissement », *Éducation et socialisation* [En ligne], 48 |, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 19 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edso/3015>.

Conseil norvégien pour les réfugiés (2019), *Documents requis pour l'accès à l'éducation : répondre aux besoins en documentation pour l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes déplacés*, note d'information, 7 p.

Coulibaly Hamidou (2019), « Problématique de la mendicité des enfants dans la commune urbaine de Ségou, (Mali) », *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, Volume (1) n°1, pp. 65-73.

Crozier Michel et Friedberg Erhard (1981), *L'Acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil.

- Houcke Frédérique Van** (2005), « Recherche d'une réponse sociale à la mendicité des mineurs », *JDJ n°245*, 11 p.
- Interpeace et Indigo** (2019), *Enfants talibés et Écoles coraniques en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives*, MENET-FP, UNICEF, UE, 119 p.
- Kane Cheikh Hamidou** (1961), *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 191 p.
- ONG ANTD, RADDHO et Anti slavery** (2020), « Souffrances sous silence : enquête sur la mendicité forcée des enfants talibé au Niger », rapport d'enquête, 52 p.
- Pietu Delphine** (2014), « Lutter contre les « promenades irrégulières » des petits mendiants en les scolarisant. Espoirs et désillusions de la Société contre la mendicité des enfants (1896-1901) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2016, consulté le 14 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3569>.
- Piguet François** (1998), « Marginalisation et stratégies de résistance des nomades dans la corne de l'Afrique », in *Tradition et modernisation des économies rurales : Asie-Afrique-Amérique latine : Mélanges en l'honneur de Gilbert Étienne*, Genève : Graduate Institute Publications, pp. 263-283.
- Tano Ella, Gouthon Gilchrist Fabrice, Gbaguidi Arnauld et al.** (2022), « Les Facteurs Socioculturels de la Mendicité des Mineurs Talibés de la Commune de Parakou (Benin) », *ESI Preprints*, pp. 773-784.
- Thorsen Dorte** (2012), *Les enfants mendiant pour les maîtres des écoles coraniques, résultats d'une étude menée en Afrique de l'ouest et centrale*, notes d'information n°5, UNICEF, 22 p.
- UNESCO** (2015), « éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux », *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, éditions UNESCO, 472 p.